

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Digne-les-Bains
MALLEFOUGASSE AUGES - COMMUNE



Séance du mardi 30 septembre 2025

Délibération N° D_2025_040

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	7	9
Date de la convocation : 25/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente septembre deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle communale Jean-François AILHAUD), sous la présidence de Jean-Paul DEORSOLA.

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Véronique NICOLLET, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL

Représentés : Patrick CLAUDE représenté par Dominique PIGANEAU, Marie MUNJERA représentée par Sandra BIANCARELLI

Absents et Excusés : Dominique ARCIDIACONO

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christian MICHEL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie : demande de subventions

Monsieur le maire rappelle au Conseil municipal l'arrêté préfectoral n°2023-319-006 du 15/11/2023 relatif à l'attribution d'une subvention d'un montant de 7 546.00€ au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ("**fonds vert**"), correspondant à 80% du montant du devis initial du bureau d'études (9 432.50€ HT), pour la réalisation du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

Il rappelle également la délibération n° D_2025_021 du 15/05/2025 relative à l'assistance à maîtrise d'ouvrage apportée par l'Agence départementale Ingénierie et Territoires (IT 04) dont le montant de l'intervention s'élève à 1 776.25€ HT.

Suite à une réunion de travail avec IT04, dans le cadre de sa mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, il a été demandé la réactualisation du devis initial au bureau d'études et le rajout d'une option pour la réalisation de la modélisation du réseau Aep ainsi qu'une réunion de travail supplémentaire.

Un nouveau devis d'un montant de 15 977.50€ HT a été présenté, incluant les prestations complémentaires demandées.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

* **VALIDE** le détail des opérations suivantes :

- prestations bureau d'études = 15 977.50€ HT

- AMO IT04 = 1 776.25€ HT

- Imprévus et divers (env. 10%) = 1 746.25€ HT

COUT TOTAL DE L'OPERATION = 19 500.00€ HT

* **AUTORISE** Monsieur le maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental suivant le plan de financement suivant :

- Aide Fonds vert (38.69%) = 7 544.55€

- Aide Département (31%) = 6 045.00€

- Autofinancement (30.31%) = 5 910.45€

COUT TOTAL = 19 500.00€

* **SOLLICITE** une dérogation auprès du Conseil départemental afin de pouvoir approuver le devis et lancer l'opération

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jean-Paul DEORSOLA
Président de séance



Christian MICHEL
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Christian MICHEL.